27e ANNEE N° 2294 PARAIT LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1911

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN RADICAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0.30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'œuvre nécessaire

L'universelle sympathie éprouvée pour les victimes de la catastrophe de Toulon, ne doit pas nous empêcher de réfléchir aux causes de la perte du cuirassé "Liberté" et aux moyens de prévenir le retour d'un si grand malheur.

Dans l'espace de dix ans nous avons assisté à la destruction accidentelle, en pleine rade, de deux cuirassés, à l'explosion d'une poudrière, à l'éclatement d'un certain nombre de culasses.

On a beau dire que la fatalité n'est pas étrangère à ces évènements tragiques et qu'elle s'acharne particulièrement sur notre pays, chacun demeure convaincu qu'elle a été aidée, dans son œuvre néfaste, par des fautes individuelles.

Ces fautes mises en lumière par l'ancien ministre de la marine, M. Picard, et par plusieurs journaux républicains dérivent d'une seule cause qui est l'affaiblissement de la discipline.

Dans l'armée de terre aussi bien que dans celle de mer il n'y a plus cette subordination absolue et cette vigilance de tous les instants qui ont si longtemps fait leur force.

On rencontre trop d'officiers qui n'osent plus commander et trop de soldats qui osent désobéir, influencés les uns et les autres par la pusillanimité des ministères successifs à défendre la cause de l'ordre.

Le mal moral dont souffre l'armée et le pays, si profond qu'il soit, n'est pas incurable ; il ne paraîtra pas incurable, en tout cas, à une volonté résolue qui n'aurait en vue que le bien de la patrie.

Pour le guérir, il faudrait réprimer sans faiblesse les excitations au sabotage intelligent ou brutal, les appels à la désertion, toutes les entreprises qui ont pour objet de détruire l'âme française et d'affaiblir la conscience nationale.

Le ministère est composé d'hommes de bonne volonté qui désirent porter, à son plus haut degré, la puissance militaire de la France afin qu'elle puisse remplir sa mission historique dans la plénitude de son indépendance et dans le respect des nations étrangères.

Il lui appartient donc de comprendre la véritable nature du mal dont souffre le pays et de puiser dans cette connaissance la force de prendre les mesures que les circonstances commandent.

L'immense majorité des citoyens français sera avec lui comme avec tous ceux qui, sans recourir à des procédés de tyrannie, voudront mettre un frein aux mauvaises influences qui s'exercent sur le pays, et, dont la disparition préviendra les catastrophes qui mettent la France en deuil et la ridiculisent aux yeux de l'étranger.

X.

Contre l'Alcoolisme

VI

L'Alcool et la Santé

On a soutenu autrefois que l'alcool pris en petite quantité était hygiénique, qu'il constituait un aliment d'épargne et réchauffait le corps en lui fournissant un excès de carbone.

Cette opinion est aujourd'hui unanimement repoussée. Des études plus précises et la leçon de l'expérience ont fait reconnaître les dangers de l'alcool.

Introduit dans la circulation il tue les animaux et a sur l'homme des effets non moins funestes. L'alcool quelles que soient sa nature et sa provenance est un poison.

Toutes les essences auxquelles est d'ordinaire mélangé l'alcool contiennent des toxiques, mais l'alcool le plus pur est par lui même un toxique des plus actifs. Il ne saurait donc y avoir de dose hygiénique d'alcool.

L'alcool est menteur. Il nous fait croire qu'il nous réchauffe, il nous refroidit. Il nous fait croire qu'il nous fortifie, il nous livre sans défense à toutes les maladies. Il nous fait croire qu'il excite les fonctions cérébrales, il les paralyse.

* * *

L'alcool est un anesthésique. Son effet immédiat après l'absorption est de paralyser les nerfs qui contractent les vaisseaux sanguins. Ceux-ci se dilatent et le sang afflue aux extrémités qu'il réchauffe un instant pour se refroidir au contact de l'air. La température intérieure s'abaisse, elle tombe pendant l'ivresse au-dessous de 30 degrés centigrades.

Tous les organes du corps contiennent de l'eau nécessaire à leur fonctionnement. L'alcool a pour l'eau une grande affinité. A peine absorbé il se melange à l'eau des organes et peu à peu l'élimine pour prendre sa place. Dès lors les secrétions se font difficilement, les cellules se vident et se desséchent et l'organe imprégné d'alcool devient un terrain de moindre résistance aux maladies qui le guettent.

« Terrains de plus faible résistan« ce, écrit M. Joseph Reinach, contre « la morbidité sous presque toutes « ses formes Terrains de plus faible « résistance contre les maladies infec« tieuses, pneumonie, tuberculose. « Terrains de plus faible résistance « contre la folie. Terrains de moin« dre résistance contre le vice, la dé« bauche, la suggestion et l'impulsion « criminelle.

C'est la tuberculose qui fait le plus grand nombre de victimes. L'un des maîtres de la science a dit : « La tuberculose se prend sur le zing ». Un autre déclare : « l'alcoolisme fait le lit de la tuberculose ». Nous absorbons fréquemment des germes de tuberculose.

« L'alcool engourdi l'activité des « milliers de petits cils, toujours en « mouvement chez l'homme sobre, « qui garnissent les premiers conduits « aériens du poumon et qui pareils « à des balais saisissent pour les ex« pulser sans cesse au-dehors les pous« sières et les bactéries ». Introduit dans les poumons le bacille évolue librement n'y rencontrant pas les résistances qui l'arrêtent dans les corps sains. Il y fait des ravages d'autant plus rapides que l'acoolique continue à boire. Parallèlement à l'alcoolisme la tuberculose a fait depuis une vingtaine d'années d'effrayants progrès. Autrefois elle frappait plus de femmes que d'hommes, c'est le contraire aujourd'hui. D'après une statistique apportée par M. André Honnorat, député, à la session d'avril du Conseil général des Basses-Alpes 47 0[0 des décès survenus entre vingt et trente ans sont dus à la tuberculose.

Tous les organes de l'alcoolique ne sont pas simultanément attaqués. Lorsque le foie se retrécit, le poumon peut rester indemne, mais le système cérébro-spinal est toujours atteint.

L'absorption de l'alcool produit d'abord une légère excitation des cellules nerveuses, bientôt elle se ralentit et l'abattement lui succède. Cette absorption souvent répétée a pour résultat d'anesthésier le système nerveux, de l'atrophier, de paralyser la volonté. L'alcoolique est alors livré à ses instincts brutaux, n'a plus l'énergie de les maîtriser et perd tout sens moral.

L'accroissement de l'alcoolisme depuis trente ans a eu pour effet l'accroissement de la criminalité. Un grand nombre de crimes passionnels, meurtres, viols, incendies volontaires, le tiers des délits contre les personnes sont commis sous l'influence directe de l'alcool L'ivresse du vin est rieuse, chantante : celle de l'alcool est triste, taciturne. Elle entraine la neurasthénie, l'impuissance d'agir et le dégoût de la vie, et parfois la raison sombre complètement.

Le nombre des suicides depuis 1880 a doublé et celui des aliénés s'est élevé de 47.000 à 70 000.

Il ne s'agit là que des cas caractérisés et rendus publics que d'autres moins apparents échappent aux statistiques. Les personnes qui savent observer ont pu constater dans les grandes secousses physiques ou morales combien est vacillante la faible lueur de notre esprit, combien est indécise la frontière qui sépare la raison de la folie !

Il peut arriver, grâce à sa forte constitution, que l'alcoolique échappe longtemps aux atteintes du mal. Sa descendance est plus sûrement frappée sans qu'il soit nécessaire que l'ivresse ait existé au moment de la conception. Les enfants naissent affaiblis avec une prédisposition aux maladies. A la troisième ou quatrième génération la descendance s'arrête.

L'alcoolique n'est pas seulement celui qui s'enivre. Toute personne qui absorbe quotidiennement une dose modérée d'alcool — qui d'ailleurs va presque toujours augmentant — devient à la la longue et à son insu plus ou moins alcoolique. L'alcool s'emmagasine dans les tissus et y produit des effets aussi désastreux qu'une quantité excessive à intervalles espacés.

* * *

Nos allégations paraîtront peut-être exagérées : elles sont en deçà de la vérité. Dans la proposition de loi présentée à la Chambre le 4 juillet 1911, M. Joseph Reinach a tracé en un saisissant tableau la pathologie de l'alcoolique citant les opinions et avis des savants, médecins, philosophes, écrivains et orateurs, libéraux ou socialistes. Nous ne pouvons les reproduire.

Nous rapporterons seulement le vœu émis par l'Académie de médecine le 10 mars 1903 et adopté à l'unanimité.

L'Académie déclare que toutes les essences naturelles ou artificielles, ainsi que les substances extraites incorporées à l'alcool ou au vin constituent des boissons dangereuses et nuisibles.

Elle déclare que vu le danger de ces boissons résultant à la fois des essences et de l'alcool qu'elles renferment, elles mériteraient toutes d'êtres proscrites.

L'Académie signale, en particulier, le danger des apéritifs, c'est-à-dire des boissons à essences et alcool ingérées à jeun. Le fait que ces boissons sont prises avant le repas rend, en effet, leur absorption assez rapide et leur toxicité plus active.

Enfin, l'*Académie émet le vœu qu'il soit pris des mesures efficaces pour diminuer le nombre des débits de boissons.*

Déjà le 11 juin 1895 l'Académie avait émis un vœu analogue par les motifs suivants :

L'Académie considérant :

Que les progrès sans cesse croissants de l'intoxication par les alcools font courir à la santé publique un danger permanent qui engendre, soit directement, soit par voie d'hérédité la folie impulsive et criminelle, la dégénérescence physique et intellectuelle de l'organisme et de l'espèce ;

Qu'ils s'attaquent par conséquent à la vitalité même et aux forces du pays en contribuant puissamment à sa dépopulation, à son infériorité numérique et à sa déchéance nationale ;

Considérant :

Qu'il est de nécessité urgente, dans un intérêt supérieur, à la fois humanitaire et national, de conjurer autant qu'il est possible ce danger et le mal déjà enraciné qu'il constitue ;

Considérant d'un autre côté :

Que la science a démontré que les alcools les plus impurs et les plus toxiques quelles qu'en soient la composition et la provenance peuvent être ramenés au type de l'alcool le plus pur et le moins toxique, *qui n'en est pas moins toujours et fondamentalement un poison.*

.....

De tels avis aussi autorisés se passent de commentaires.

ALCESTE.

(*A suivre*).

© VILLE DE SISTERON

Collège de Sisteron

La rentrée des classes est fixée au lundi 2 octobre pour les pensionnaires et au mardi 3 octobre pour les externes à 8 heures du matin.

Les externes libres n'assistent qu'aux classes ; ils paient une rétribution de 2 francs par mois jusqu'à la 5e et de 3 francs à partir de la 5e.

Pour un supplément de 0 fr. 50 centimes par mois, les externes peuvent profiter des avantages de la surveillance. Ils entrent au collège à 7 heures et demi et en sortent à 11 h. 20 ; ils reviennent à 1 heure et sont gardés jusqu'à 7 h. moins le quart.

Ils ne sortent pas en ville à 4 heures et doivent apporter leur goûter.

Voici l'emploi du temps des externes surveillés :

Matin :	
7 h. 1/2 à 8 h.	Etude
8 h. à 10 h.	Classe
10 h. à 10 h. 20	Récréation
10 h. 20 à 11 h. 20	Classe ou étude
Soir :	
1 h. à 1 h. 1/4	Récréation
1 h. 1/4 à 2 h.	Etude
2 h. à 4 h.	Classe
4 h. à 4 h. 3/4	Récréation
4 h. 3/4 à 6 h. 3/4	Etude

Tous les pères soucieux du travail de leurs fils n'hésiteront pas à les envoyer à l'étude. M. le Principal se charge d'assurer à l'étude, le silence, l'ordre, la discipline et le travail.

MM. les Répétiteurs et M. le Principal s'assureront à l'étude que les devoirs sont faits et que les leçons sont apprises.

***

La liste des livres à acheter sera dictée aux élèves par MM. les Professeurs à la première classe.

Chaque liste devra être signée par un Professeur et par M. le Principal. Les familles n'achèteront ainsi que les livres absolument indispensables.

M. le Principal fera rigoureusement appliquer les circulaires relatives à l'achat des livres ; il veillera à ce que les mêmes dictionnaires, les mêmes grammaires, les mêmes ouvrages généraux servent pendant toute la durée des études.

***

Nous apprenons d'autre part que M. le Principal a adressé à MM. les instituteurs de la région la circulaire suivante :

M. l'Instituteur et Cher Collègue,

En prenant possession de mon poste de Principal je crois devoir envoyer mon salut fraternel à tous les Instituteurs de la région. Je n'ignore pas que MM. les Instituteurs sont nos collaborateurs les plus éclairés et les plus précieux.

Dans chaque commune, vous êtes à même de distinguer les enfants les plus intelligents et de les diriger soit vers les Etablissements d'Enseignement Primaire Supérieur, soit vers les Collèges et Lycées.

Comme notre région n'a pas d'Ecole Primaire Supérieure de garçons, le Collège de Sisteron remplit son rôle en organisant des cours spéciaux en vue de la préparation au Brevet, à l'Ecole Normale, aux Arts et Métiers, aux examens des Contributions Indirectes, des Postes et Télégraphes, aux Ecoles de Commerce et d'Agriculture, etc., etc.

Comme établissement d'enseignement secondaire le Collège de Sisteron conduit les élèves aux Certificats d'Etudes secondaires du 1er degré et aux divers Baccalauréats.

L'enseignement scientifique est déjà depuis longtemps fortement organisé. Des Cours de latin seront inaugurés dès la rentrée prochaine.

Un enseignement pratique et professionnel sera donné aux élèves qui voudront le suivre. Le Collège de Sisteron a des ateliers où l'on travaille le fer et le bois ; il a des Cours spéciaux d'Agriculture, de Droit usuel et de Comptabilité faits spécialement pour les jeunes gens qui ne préparent pas d'examens et recherchent un enseignement pratique immédiatement utilisable.

Telles sont, M. l'Instituteur et cher collègue, les ressources qu'offre notre Collège réorganisé par le traité constitutif du 1er Janvier 1911.

Je suis sûr que vous n'hésiterez pas à nous confier les élèves que vous croirez aptes à suivre nos divers enseignements.

Je puis vous assurer que l'ordre, la discipline, la bonne tenue, la moralité, le travail seront l'objet de mes soins les plus attentifs. Les pensionnaires seront traités par Madame Cahuzac et par moi comme nos propres enfants.

J'ose compter sur votre fraternelle collaboration et je vous prie d'agréer, M. l'Instituteur et cher collègue, l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux et les plus dévoués.

L. CAHUZAC,
Principal du Collège de Sisteron.

Prix de la pension (études comprises)
400 francs jusqu'en 5me ;
410 francs à partir de la 5me.

Les Sisteronnais seront heureux de trouver dans cette circulaire la preuve que notre nouveau Principal, M. Cahuzac, s'occupera du recrutement des internes avec un zèle aussi vif que celui qu'il apporte au recrutement des externes.

Nous y constatons avec plaisir qu'en dehors de l'éducation physique et de l'éducation intellectuelle qui ne seront pas négligées, M. le Principal veillera essentiellement à la bonne tenue, à la politesse, à la moralité. Il ne s'agit pas de former seulement des athlètes ou des calculateurs, il nous faut des hommes honnêtes, de bons patriotes et de bons citoyens.

***

Un utile renseignement

Les élèves qui veulent se préparer aux divers Baccalauréats doivent entrer en 6e vers l'âge de 11 ans. Ils arrivent ainsi en Première à 16 ans, âge légal pour se présenter au Baccalauréat 1re partie. A 17 ans ils se présentent à la 2e partie du Baccalauréat. (Mathématiques ou Philosophie).

Le Certificat d'études primaires n'est pas nécessaire pour entrer en 6e.

Faire entrer un enfant en 6e à l'âge de 13 ou 14 ans, c'est l'obliger à arriver trop tard au Baccalauréat et lui fermer l'entrée des grandes écoles du gouvernement.

Réflexions d'un Solitaire

En un temps où les fonctionnaires ne semblent plus faits pour leurs fonctions, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'entrepôt des tabacs soit transporté à la chapelle du Signavous ou à l'Ermitage de Lure ?

***

Que pourrait bien coûter au budget municipal l'installation d'une lampe électrique à l'intérieur du water-closet du pré de foire inabordable à qui n'a bottes à l'écuyère ou ceinture de sauvetage ?

***

Est-ce leur propre société ou le père regretté d'un collègue que nos musiciens portaient en terre, dans la matinée de lundi dernier ?

Vraiment, s'ils n'ont asthme ni catarrhe, qu'attendent-ils pour se remettre au pupitre et noyer « l'obscure critique sous des flots d'harmonie » ?

***

En se reconnaissant à l'envi « mûrs » pour le Sénat tant honni, nos députés jettent les électeurs sénatoriaux dans un embarras extrême : « Faut-il confier à leur famille ou au grand asile national ces victimes du travail parlementaire ?

***

Pour un bouc encorné deux forains mariés se prirent sottement de querelle, devant la caserne de la maréchaussée : « Allez-vous en, s'écria Pandore, laver votre linge sale en famille. »

***

Les leaders de l'assemblée communale ont nuitamment délibéré sur les moyens propres à assurer leur réélection ; un bon coup de pioche aux murailles de la vieille mairie ne serait-il pas le meilleur ?

***

A notre Collège si bien situé pour attirer la clientèle étrangère il manquait une direction active, dévouée, sympathique ; le hasard des nominations a comblé cette lacune.

***

Nul ne sait si les disciplinaires de la garnison sont astreints à un travail régulier ou s'ils passent le temps à se faire les ongles ?

Ne serait-il pas fâcheux que l'accomplissement consciencieux du devoir militaire expose à plus de désagréments que l'habitude de l'indiscipline ?

Chronique Locale

SISTERON

La Catastrophe maritime. — Bien qu'assez éloignés du littoral méditerranéen, la catastrophe du cuirassé *Liberté* en rade de Toulon, causant la mort de 220 marins, a produit chez nous une profonde émotion.

En présence du deuil national, le Maire de Sisteron et le sous-préfet ont fait mettre le drapeau en berne à la mairie et à l'hôtel de la sous-préfecture. Les établissements publics ont également mis le drapeau en berne.

Nous croyons être l'interprète de toute la population en adressant aux mères, aux veuves et aux familles qui ont perdu un des leurs dans cette catastrophe toutes nos condoléances et nous nous inclinons devant la dépouille mortelle de ces jeunes gens, fauchés à la fleur de l'âge, dans l'accomplissement de leur devoir.

Avis. — Il est rappelé qu'aux termes de l'article 7 de la loi du 29 juin 1907, chaque année après la récolte, tout propriétaire, fermier, métayer, récoltant du vin, devra déclarer à la mairie de la commune où il fait son vin :

1° La superficie des vignes en production qu'il possède ;

2° La quatité totale du vin produit ;

3° S'il y a lieu le volume et le poids des vendanges fraîches qu'il aura reçues.

Echos du Palais. — Le nommé T. A. propriétaire-cultivateur à Sisteron, inculpé d'outrages et violences à la gendarmerie, et ivresse, est condamné à 15 jours de prison et 15 francs d'amende.

Audience du 27 septembre.

Lundi dernier la Société musicale accompagnait au champ du repos le père de l'un de ses musiciens.

En cette circonstance nous nous associons au deuil de M. Clément.

Sisteron Vélo. — Le championnat de fond 100 kilomètres cycliste se disputera demain à 2 heures de l'après-midi sur le parcours : Sisteron-Digne-Peyruis-Châteru-Arnoux-Sisteron.

A 2 h. 1/2, course réservée aux juniors de la Société, avec trajet Sisteron-Château-Arnoux et retour. Les départs et les arrivées auront lieu au Café du Cours.

Les courses pédestres qui devaient se tenir le même jour sont renvoyées au dimanche suivant, les coureurs n'étant pas en possession de leur équipement.

Jeudi prochain réunion au siége de la Société pour l'inscription des joueurs désireux de pratiquer le foot-ball à la nouvelle saison. Tous les jeunes gens peuvent se faire inscrire.

AVIS

Changement de domicile. — M. CASAGRANDE, dentiste à Sisteron, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de transférer son cabinet de la rue de Provence à la Place de l'Horloge, Maison Gastinel.

Changement de domicile. — M. AUDIBERT, épicier aux 4 coins, à l'honneur de porter à la connaissance de sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin d'épiceries fines et de vaisselles dans son nouveau local, situé Rue Droite, 43 (anciennement épicerie Centrale, Dumas) et que comme par le passé le public trouvera dans son magasin un assortiment complet de marchandises de 1e qualité et de toute fraicheur.

EPICERIE CENTRALE
43 Rue Droite, Sisteron.

ETAT-CIVIL

du 22 au 27 septembre 1911

NAISSANCES

Clément Marcelle-Juliette, place de la mairie.

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Martin Zoé, veuve Marrou, 84 ans, hosp. — Clément Henri-Désiré, cult. 79 ans, rue du Rieu. — Petit Sigismond-Sylvain, concierge du Tribunal, 69 ans.

Le Mort parle

Un grave appel sort du tombeau :
C'est Brazza qui défend son bien.
Vaissier répond : — Notre Congo
Ne viendra jamais prussien.

L.-D. à l'inimitable savon.

Aux changements de saison il n'y a pas de meilleur *dépuratif* que les Pilules Suisses. 1 fr. 50 la boîte franco. Glaesel, ph., 28, rue Grammont, Paris.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit
Écrire Maison Burot, N° , Nantes.

HUILE D'OLIVE
garantie pure

Vierge extra fruitée	1 fr. 90 le litre.
De table 1re qualité	1 fr. 60 le litre.
De friture douce supérieure	1 fr. 20 le litre.

Franco à partir de 10 kilos

Jean **MONTAGNIER**, propriétaire-fabricant, MANOSQUE.

Nombreuses Attestations

Des milliers de malades reconnaissants déclarent que la Poudre Louis Legras, est le spécifique par excellence de toutes les maladies des bronches et des poumons. La Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Chemins de fer de Paris Lyon-Méditerranée

Exposition Internationale de Turin

Trains spéciaux 1re, 2e et 3e classes à marche rapide

Réduction jusqu'à 80 0/0 suivant la distance

La Compagnie P.L.M. mettra en marche à l'occasion de l'Exposition de Turin, neuf trains spéciaux pendant le mois d'octobre :

1° les 7, 14, 21 et 28 octobre, au départ de Paris, (délivrance des billets à prix réduits pour ces trains à partir des 23 septembre, 1r, 8 et 15 octobre pour les trains au départ de Paris. Nombre limité de places dans les trains des 7 et 21 octobre).

2° les 10 et 23 octobre, au départ de St-Etienne et de Lyon, (nombre limité de places. Délivrance des billets à prix réduits dans toutes les gares du réseau, à partir des 25 septembre et 8 octobre).

3° les 6, 16 et 25 octobre au départ de Marseille et de Cette, (délivrance des billets à prix réduits, dans toutes les gares du réseau à parti des 23 septembre 1r et 10 octobre. Nombre de places limité dans les trains 6 et 16 octobre).

La délivrance des billets cesse la veille du jour du départ du train, à midi.

Le retour des voyageurs aura lieu, à leur gré, par tous les trains du service régulier dans un délai de 20 jours.

Toutes les gares des réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord et d'Orléans délivreront également des billets à prix réduits pour ces trains spéciaux.

Les voyageurs des lignes non desservies par les trains spéciaux pourront les rejoindre aux gares d'arrêt en utilisant les trains du service ordinaire.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
Rue du Jalet
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
AUX ENCHÈRES
publiques et volontaires

Fixée au **dimanche huit octobre** mil-neuf-cent onze, en l'étude et par le ministère de Me **Borel**, à **deux** heures de l'après-midi.

PREMIER LOT

Une Maison d'Habitation

située à **Sisteron**, *Grand'Place*, composée de rez-de-chaussée à usage de café, dit « Café Lieutier » avec cuisines et attenances, trois étages, cave et remise en dessous ayant leur entrée sur la rue Deleuze.

Mise à prix : **Cinq mille six cents** fr **5.600 f.**

Cet immeuble appartient à Madame Pauline **Lieutier**, veuve **Martin**, et à Madame Joséphine **Mouton** veuve **Lieutier**.

DEUXIEME LOT

Un **matériel de café** comprenant : tables en bois et en marbre, chaises, banquettes, comptoir, glaces, verres, soucoupes, tasses, plateaux et cuillières.

Mise à prix : **Deux cent cinquante** francs ci ..... **250 fr.**

ABLOTISSEMENT

Après les enchères partielles, la maison et le matériel de café seront remis en vente sur une mise à prix formée de la réunion des prix des enchères partielles. Et les enchères partielles ne seront valables qu'autant qu'il n'y aura pas eu d'acquéreur pour le bloc.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BOREL chargé de la vente.

UNE GRANDE DÉCOUVERTE

Pères de Famille, soucieux de vos intérêts et de la santé de vos enfants, **fabriquez vous-mêmes**, pour votre consommation journalière, avec

L'EXTRAIT FRANÇAIS

une **Boisson Hygiènique**, agréable au goût, tonique et gazeuse, remplaçant avantageusement le vin, la bière et le cidre. **1 f. 75 le flacon** pour 125 litres de Boisson tonique comme le vin, digestive et nutritive comme la bière, agréable comme le cidre.

Notre produit l'EXTRAIT FRANÇAIS, composé de produits essentiellement végétaux laisse loin en arrière tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, et les nombreuses attestations que nous avons reçues du Monde Médical sont autant d'incontestables garanties pour les consommateurs.

Prix de revient :

Un sou le litre de Boisson

Pour 1 et 2 flacons, ajouter 0,60 pr c. postal
Franco au-dessus de 3 flacons
S'adresser pour la vente :
LALANDE, 46, Rue Richer, PARIS

MESDAMES
Si vous êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), écrivez en confiance à **G. LACROIX**, Dr-H, Pharm. Spécialiste, 39, Rue Neuve, à LILLE, qui vous enverra tous renseignements demandés (8e ANNÉE).

UN PRÊTRE dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement **Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthenie.** Ecrire à l'Abbé **LAURET**, Curé d'Ervauville *(Loiret)*

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal*.

ON DEMANDE des ouvriers sachant limer
S'adresser à l'Usine de Cycles, Sisteron

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU TRAITEMENT

Il est profondément douloureux de songer à cette partie de notre pauvre humanité, celle qui est affligée de cette triste infirmité appelée hernie. Mais il est plus pénible encore de constater combien tous ces braves gens sont soignés d'une façon déplorable. Les uns martyrisés, écorchés à vif par de véritables instruments de torture ; les autres, atteints d'abord de pointes de hernies, voient leurs infirmités se développer glisser sous le bandage et enfin descendre dans le scrotum.

Pourquoi continuer ainsi, pourquoi n'appelez vous pas à votre aide cet homme de science qui a consacré la moitié de son existence à l'étude des hernies et à chercher le remède pour les combattre. Vous connaissez tous cet homme : c'est le renommé spécialiste M. GLASER, de Paris. C'est lui l'innovateur d'un nouvel appareil pour le traitement des hernies, 100 fois plus efficace que ceux existant à ce jour. Le trop gênant sous-cuisse est supprimé, de l'appareil qui se porte jour et nuit sans gêne ni interruption de travail ; il est le plus solide et est à la portée de toutes les bourses. Pourquoi alors continuez vous à vous servir de ces mauvais bandages puisque vous pouvez vous procurer l'appareil de M. Glaser, si doux et dont la supériorité a été reconnue par les sommités médicales. Les hernies les plus tenaces s'inclinent et s'effacent devant son imposante efficacité.

Nous dirons simplement à nos lecteurs et lectrices de ne pas confondre la haute science de M. Glaser avec certains imitateurs et prétendus guérisseurs n'ayant aucune compétence en matière de hernies.

Dédaignez ces simples marchands, commis-voyageurs, justes bons à vendre un objet de peu de valeur à des prix formidables.

N'achetez plus de bandages avant d'avoir fait une visite à M. Glaser dont le dévouement est si hautement reconnu.

M. Glaser, lui-même, recevra les hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts et descentes, à :

GAP, le 14 Octobre, *Hôtel des Négociants.*
DIGNE, le 15, *Hôtel Boyer-Mistre.*
SISTERON, le 16, *Hôtel des Acacias.*

La brochure explicative est envoyée franco sur demande adressée à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, Paris.

Maison principale à Courbevoie.

LA VIE HEUREUSE

Tout comme celle du grand siècle, notre société élégante a ses historiographes. Et il n'en est pas de plus autorisé que M. Albert Flament. Aussi est ce plus qu'une bonne fortune quand il rédige de haute verve quelque chroniques savamment documentée sur tel aspect de nos mœurs présentes. Chacune de ces chroniques est une page de notre histoire anecdotique et morale. Et c'est assurément une des plus curieuses qu'on trouvera dans la VIE HEUREUSE du 15 septembre sur *la Vie de Château jadis et aujourd'hui.* Il faut la lire et l'on assistera au plus vivant spectacle. Il faut voir les délicieux dessins du jeune maître Brissaud qui la commentent. Et d'autres articles, et d'autres pages illustrées l'accompagnent qui font de ce numéro une sélection de l'actualité la plus originale. M. Dubois, le renommé maître d'escrime de l'Opéra-Comique, y expose aux femmes *l'art de se défendre*; avec preuves, c'est-à-dire images à l'appui. On y suit les péripéties du voyage de Mme Vassal, une intrépide voyageuse qui vient de passer trois ans en Annam. En assistant à *la Vie des milliardaires américains à Bar Harbor* leur plage plage préférée, on y découvre un côté nouveau de ce peuple étonnant. A ce moment enfin où les yeux se tournent plus que jamais vers les principaux souverains d'Europe, de précieuses illustrations les montrent par un piquant contraste dans le modeste costume de leurs sujets. Et ce sont encore de merveilleuses compositions signées Simont, René Vincent, des pages littéraires de Ch. Louis Philippe, Émile Hinzelin, une interview de Jean Bertheroy, des chroniques d'Henry Bidou, Sibyl de Lancey, etc...

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
SANS INTERRUPTION
même par les plus grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
DÉPENSE INSIGNIFIANTE
Méthode certaine. Nombreuses attestations
NOTICE très intéressante *gratis* et *franco.*
Ecrire : **CONSTANT BRIATTE**
Aviculteur, à **PREMONT** (Aisne)

Bulletin Financier

Au parquet baisse violente du Turc ; l'Italien est très faible. En Banque, le marché est hésitant.

Le 3 o/o Français est en réaction à 94.02 1/2.

Fonds d'Etats étrangers en baisse ; Portugais 66 : Turc 87.50 après 87.05 au début ; Russe 5 o/o 1906 104.35.

Les Etablissements de Crédit s'inscrivent en légère réaction ; Banque de Paris 1725 ; Comptoir d'escompte 906 ; Société Générale 790 ; Banque di Roma 111.75 ; Banque Franco-Américaine 519.

Valeurs de traction lourdes.

Valeurs d'électricité irrégulières.

Le compartiment cuprifère est en réaction : Rio 1532.

Mines d'or sud-africaines discutées.

Titres pétrolifères fermes.

NOVEL.

42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

Un bon remède pour la Gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques ou autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel.

Une boite de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre ***mandat-poste*** de 1 f. 35 adressé à M. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang. — où gît la célèbre eau minérale providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La colle blanche supérieure
" FIXOL "
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le **" PLENUM "**
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Cyclistes...
NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE **14** A **20** FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES —

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes
d'**Alcool de Menthe de Ricqlès**
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX { St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIÈGE... 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du **RICQLÈS**

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur. On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur. Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter à recommander cette eau à un malade et à un anémique.

L'Imprimeur-Gérant : **Pascal LIEUTIER.**

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite SISTERON — Basses-Alpes

POUR 13 fr. 50 L'ENVELOPPE A TRINCLE

DUNLOP VÉRITABLE

Garantie UN AN

EST EN VENTE chez tous les Agents de Cycles.

ÉCONOMIE SÉCURITÉ

ÉCLAIREZ-VOUS à l'Incandescence au Pétrole Système KITSON

B.R.C. 67, Boul. de Charonne PARIS

à l'Acétylène IDÉAL par les Comprimés DELTA

SANS ODEUR PROPRE

SE FAIT EN TEINTES : Blanche, Rosée, Rachel, Chair, Naturelle

PRIX DU FLACON verre opale (déposé) 2 fr.

L'Eau du Sahel

est une **Eau de Beauté incomparable** absolument inoffensive, **Elle remplace avantageusement** les Crêmes et Laits de Toilette et la Poudre de Riz.

SOUVERAINE contre les affections légères de la peau, L'EAU DU SAHEL donne au visage un teint velouté et lui procure une fraîcheur bien agréable.

M. DORIER & Cie - Marseille - Fabricants

Se trouve : chez les coiffeurs, parfumeurs et dans toute maison vendant de la Parfumerie.

PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS

en Reports et en Comptes-Courants à intérêts fixes

PAS DE JEU. — PAS DE SPÉCULATION. — CAPITAUX GARANTIS ET INALIÉNABLES

S'Adresser pour tous les Renseignements à la BANQUE MOBILIÈRE DE CRÉDIT, 5, rue de Chantilly, à Paris.

ÉPARGNE ET FORTUNE 16 pages — 1re année

Revue donnant tous les Tirages Financiers d'après les Listes officielles. Service Gratuit d'Essai pendant 3 mois. Il suffit d'envoyer sa carte de visite affranchie à 0 fr. 05. Même adresse que ci-dessus.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;

à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.

à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON